

## REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté - Égalité - Fraternité

COLLECTIVITE TERRITORIALE
DE GUYANE

\*\*

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MACOURIA

## Séance du mardi 16 septembre 2025 Délibération n°2025-92-VM

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 16 septembre à dix heures, le conseil municipal de la Ville de Macouria dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à l'annexe mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Gilles ADELSON.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Date de 1ère convocation du conseil : 8 septembre 2025

Objet : Actualisation du plan de financement Extension des groupes scolaires de Macouria Maud NADIRE, Michelle PONET, Edmé COURAT et Serge ADELSON - Opération n°202 Budget unique 2025

## Étaient présents (17) :

M. Gilles ADELSON, Maire, Mme Monique AZER, 1<sup>e</sup> Adjointe au Maire, M. Serge BACE, 2<sup>e</sup> Adjoint au Maire, Mme Yvane CHAND, 3<sup>e</sup> Adjointe au Maire, M. Jean-Yves THIVER, 4<sup>e</sup> Adjoint au Maire, Mme Sandrine PAYET, 5<sup>e</sup> Adjointe au Maire, M. Claude LEMKI, 6<sup>e</sup> Adjoint au Maire, M. Jean-Marie CAREME, 8<sup>e</sup> Adjoint au Maire, Mme Rose DANIEL, 9<sup>e</sup> Adjointe au Maire,

Mme Madly MARIGNAN, M. Eliodore TORVIC, Mme Darling DUFORT, Mme Katia BOSSOU, M. Ismaël NEMOR, Mme Annie RENE, Mme Eda GEORGE, M. Guy GOBER, conseillers municipaux

### Étaient absents mais avaient donné procuration (06) :

Mme Tania GIFFARD CLIFFORD, 7<sup>e</sup> Adjointe au Maire à Mme Darling DUFORT, Conseillère municipale

M. David O'REILLY, Conseiller Municipal, à M. Ismaël NEMOR, Conseiller Municipal Mme Josiane DUPRE, Conseillère Municipale à M. Claude LEMKI, 6<sup>e</sup> Adjoint au Maire Mme Corinne SIGER, Conseillère Municipale à Mme Monique AZER, 1<sup>e</sup> Adjointe au Maire M. Josué MOGE, Conseiller Municipal à Mme Sandrine PAYET, 5<sup>e</sup> Adjointe au Maire M. Augustin BENTH, Conseiller Municipal à M. Guy GOBER, Conseiller municipal

### Étaient absents (10) :

Mme Marthe BOUDEAU, Mme Claudette FAZER TYNDAL, M. Marijono SANIP, Mme Isabelle SERVIUS, Mme Suzanne MAZOE, M. Roméo JEWANI, M. Martin LABRUNE, M. Thierry LOUIS, M. Pascal NACIS, M. Emmanuel PRINCE, **Conseillers municipaux** 

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), **Monsieur Jean-Yves THIVER** a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire informe que des financements ont été obtenus au titre du Fonds Exceptionnel d'Investissement (2 100 000 €) et de la Dotation scolaire de l'exercice 2025 (617 628 €) pour l'opération 202 du budget municipal correspondant à l'extension des groupes scolaires de Macouria Maud NADIRE, Michelle PONET, Edmé COURAT, Serge ADELSON.

Il propose d'actualiser le plan de financement de ladite opération.

Pour mémoire, le projet consiste en la réalisation de :

- 3 classes et 1 dortoir au groupe scolaire de Maud NADIRE,
- 3 classes au groupe scolaire de Michelle PONET,
- 3 classes, 1 salle polyvalente et 1 bloc sanitaire au groupe scolaire Edmé COURAT

et 5 classes, 1 dortoir et et 2 blocs sanitaires au groupe scolaire Serge ADELSON

Ces extensions devraient permettre d'accroître les solutions d'accueil pour les jeunes enfants Macouriens permettant d'absorber le surplus d'élèves sur le territoire.

**VU** le rapport n°91/2025/VM de Monsieur le Maire

**VU** la délibération n°2023-159-VM du 5 décembre 2023 approuvant l'extension et rénovation des groupes scolaires de Macouria GS Maud NADIRE, Michelle PONET, Edmé COURAT et Serge ADELSON,

**VU** la délibération n°2025-39-VM du 8 avril 2025 modifiant le plan de financement de l'extension et rénovation des groupes scolaires de Macouria Maud NADIRE, Michelle PONET, Edmé COURAT et Serge ADELSON,

**VU** la convention n°015.SFPT.2025 portant attribution d'une subvention au titre du fonds exceptionnel d'investissement (FEI) pour l'exercice 2025 à la commune de Macouria pour le projet d'extension des écoles Maud NADIRE, Michelle PONET, Edmé COURAT et Serge ADELSON,

**VU** la convention n°036.SFPT.2025 portant attribution d'une subvention au titre de la dotation scolaire pour l'exercice 2025 à la commune de Macouria pour le projet d'extension des écoles Maud NADIRE, Michelle PONET, Edmé COURAT et Serge ADELSON,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES EN AVOIR DELIBERE

DÉCIDE A L'UNANIMITÉ

#### **ARTICLE 1:**

De confirmer le projet de rénovation/extension des groupes scolaires de Macouria aux fins de proposer des solutions d'accueil supplémentaires pour les jeunes Macouriens et de solliciter les financements auprès des services de l'Etat

#### **ARTICLE 2:**

D'arrêter le coût prévisionnel de l'opération à 3 404 710,00 € :

Opérations		Lot 1 - extension GS NADIRE	Lot 2 - extension GS PONET	Lot 3 - extension GS COURAT	Lot 4 - extension GS ADELSON	TOTAUX
Bâtiment	68%	472 419,00	342 096,52	570 160,86	674 418,85	2 059 095,23
VRD	9%	65 031,00	47 091,41	78 485,69	92 837,36	283 445,46
Mobiliers	23%	160 000,00	115 862,07	193 103,45	228 413,79	697 379,31
Aléas, études		83 694,00	60 606,00	101 010,00	119 480,00	364 790,00
TOTAUX	100%	781 144,00	565 656,00	942 760,00	1 115 150,00	3 404 710,00

### **ARTICLE 3:**

D'arrêter le plan de financement suivant :

Financeur	Taux	Montant
Etat FEI 2025	62%	2 100 000 €
Dotation scolaire	18%	617 628 €
Commune	20%	687 082 €
Total	100%	3 404 710 €

#### **ARTICLE 4:**

D'autoriser Monsieur le Maire à poursuivre les démarches et signer tous les documents nécessaires pour la sollicitation des financements nécessaires à la réalisation de cette opération.

#### **ARTICLE 5:**

Le Maire ou son suppléant est chargé de l'exécution de la présente délibération.

# **ARTICLE 6:**

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de la Guyane dans les deux mois à compter de la date d'accomplissement des formalités de publication et de notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Macouria, le 17 septembre 2025